

## Agenda 21 Portes-lès-Valence

### Compte rendu de l'Atelier Prospectif

Mardi 15 septembre 2009

Portes-lès-Valence (en mairie) – 18 H 30

#### Etaient présents :

##### ■ Elus et techniciens de la ville de Portes-lès-Valence :

- ✓ M. Jean Michel BOCHATON – Adjoint à l'économie, l'emploi, l'insertion, l'intercommunalité
- ✓ Mme Nicole BRUNET ROUSSIER – Conseillère municipale
- ✓ Mme Jocelyne COURIOL – Adjointe au logement, personnes âgées, CCAS
- ✓ Mme Martine GUILLERMIN – Adjointe à l'état civil, vie et restauration scolaire
- ✓ Mm Huguette HELY – Conseillère municipale
- ✓ M. Gérard LAURENT BOURGE – Adjoint aux finances, personnel communal
- ✓ M. Gérard MERLAND – Conseiller municipal délégué à l'enseignement
- ✓ M. Raymond RINALDI – Adjoint au développement durable, environnement, urbanisme, transport
- ✓ M. Gérard SAGNARD – Conseiller municipal délégué aux travaux
- ✓ M. Antoine SARRION – Conseiller municipal
- ✓ M. Julien VYE – chargé de mission développement durable – Portes-lès-Valence

##### ■ Citoyens-habitants, socio-professionnels, collectivités partenaires :

- M. Maurice BERION, MJC
- M. Pierre BOUVERON, habitant-citoyen
- Mme Lucette BOUVERON, habitant-citoyenne
- M. Luc CHARPENTIER, habitant-citoyen
- M. Michel CHAUDY, association Sud Solidaire
- M. Yann CHIGNIER, Sauvegarde de l'enfance
- Mme Solange FERRIER, MJC
- Mme Marie France GUILLON DE PRINCE, habitant-citoyenne
- M. Michel LASCOUX, habitant-citoyen
- M. Guy MAUMUS, habitant-citoyen
- M. Gilles MOULIN, habitant-citoyen, animateur conseil de quartier Est
- M. Claude PEMARTIN, habitant-citoyen
- Mme Chantal PENEL, habitant-citoyenne
- Mme Valérie FIGUET, présidente MJC
- M. Marc ROBERT, habitant-citoyen
- M. Jean Pierre VEYRUNES, bureau d'études d'ingénierie
- M. Peter SZERB, Rhônalpénergie-Environnement

##### ■ Cabinets d'études :

- ✓ M. Michel BASSET – Consultant – ARGOS
- ✓ Melle Pauline TAUTY – Chargée d'étude – ARGOS
- ✓ Mme Solveig CHANTEUX – Consultante – MOSAIQUE ENVIRONNEMENT

## Les Cabinets d'études exposent l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier Prospectif, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la finalisation du diagnostic territorial et à l'élaboration de la stratégie de l'Agenda 21 qui devra être finalisée à la suite du Forum 21 du 6 octobre prochain.

## Le déroulement de l'Atelier Prospectif :

- Présentation de la synthèse du diagnostic territorial réalisé en vue de l'élaboration de l'Agenda 21 de Portes-lès-Valence autour des seize enjeux majeurs sélectionnés au regard des éléments dégagés du diagnostic, des ateliers de travail, et de l'évaluation des politiques publiques menées par la collectivité.
- Temps de travail des participants par groupe, permettant, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, caractériser ces enjeux en se demandant si ces enjeux sont pour la commune : une tendance, structurants, bloquants ou s'ils sont susceptibles de connaître des changements importants (ruptures).
- A partir de l'analyse précédente, repérage des enjeux prioritaires de manière individuelle à l'aide d'un système de gommettes distribuées à tous les participants ; l'objectif étant de hiérarchiser les enjeux et d'en faire ressortir six à sept importants.
- Synthèse des Cabinets ARGOS et MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT sur le déroulement de l'Atelier Prospectif et sur la hiérarchisation des enjeux au regard du travail de caractérisation des enjeux par les groupes de travail.

*Le Powerpoint retraçant la synthèse du diagnostic territorial est joint à ce compte-rendu.*

## 1 – Temps de travail des participants autour de la caractérisation des enjeux :

2

### Méthodologie utilisée pour renseigner la matrice :

Chaque groupe de travail s'est efforcé de caractériser les 16 enjeux présentés lors de la synthèse du diagnostic, au regard de 4 critères :

- l'enjeu traduit-il une tendance ?
- est-il structurant à l'avenir pour le territoire ?
- est-il bloquant à l'avenir pour le territoire ?
- sur cet enjeu, imagine-t-on que des changements puissent se produire (une rupture) ?

Pour faciliter l'exercice, des sous-enjeux ont été proposés permettant d'éclairer davantage l'enjeu principal correspondant. Ensuite, pour chaque sous-enjeu, les participants des groupes de travail ont exprimé s'ils étaient d'accord ou pas (selon une appréciation binaire 1/0) avec chacune des propositions de critères.

### Méthodologie de lecture du tableau :

La lecture du tableau doit se faire de la manière suivante :

- Les sous enjeux ayant une « coloration verte » ont recueilli plus de 60% d'accords des participants.
- Les sous enjeux ayant une « coloration orange » ont recueilli entre 30% et 60% d'accords des participants.
- Les sous enjeux ayant une « coloration rouge » ont recueilli moins de 30% d'accords des participants.
- Les participants pouvant ne pas se prononcer à l'égard de certaines caractéristiques.

<b>ENJEUX</b>	<b>CARACTERISTIQUES</b>			
	<i>tendance</i>	<i>enjeu structurant</i>	<i>enjeu bloquant</i>	<i>risque de rupture</i>
<b>L'urbanisation</b>				
<b>La restauration et la valorisation de la biodiversité et du paysage</b>				
la dégradation des paysages				
la dégradation de la biodiversité				
<b>L'amélioration des réseaux de communication</b>				
les voies de communication, vecteur de développement				
les voies de communication source de nuisances				
les voies de communication source de fracture territoriale				
<b>Le rééquilibrage des modes de déplacement</b>				
l'augmentation des déplacements				
l'augmentation des besoins de transports alternatifs à la voiture				
<b>La prise en compte des besoins en logements de tous les portois</b>				
l'augmentation des besoins en logements				
le développement de la diversité des logements				
<b>Les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique</b>				
les économies d'énergie				
le changement climatique				
<b>Le maintien de l'attractivité économique du territoire portois</b>				
l'augmentation des besoins de services des entreprises				
l'attractivité économique du territoire				
<b>Le développement d'une agriculture qualitative répondant à une demande de proximité</b>				
l'agriculture intensive				
le développement des besoins de consommation en circuits courts				
<b>Le développement de l'économie sociale et solidaire sous des formes diversifiées</b>				
<b>La limitation des risques d'exclusion du monde du travail</b>				
l'exclusion du monde du travail				
la paupérisation de la population				

ENJEUX	CARACTERISTIQUES			
	tendance	enjeu structurant	enjeu bloquant	risque de rupture
<b>L'éducation à la santé et la prévention chez les plus jeunes</b>				
la sensibilité à l'impact de l'alimentation, des rythmes de vie sur la santé				
l'augmentation des besoins de santé				
<b>L'amélioration de la vie quotidienne et sociale des personnes en situation de dépendance</b>				
l'augmentation des personnes en situation de dépendance				
l'augmentation des besoins en services et en équipements				
<b>Un maillage de services de proximité diversifiés garants de la qualité de vie des Portoïs</b>				
un accès difficile aux services				
l'augmentation des besoins de services à proximité				
<b>Le développement d'une politique globale culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire portoïs</b>				
les difficultés d'accès à la culture et aux sports des populations aux faibles revenus				
la culture et le sport, facteurs d'intégration sociale et urbaine				
l'augmentation de la fréquentation des équipements culturels et sportifs				
<b>Le développement de la gouvernance participative, de l'information et de l'éducation au développement durable</b>				
la gouvernance participative				
la sensibilité au développement durable				

## 2 – Temps de travail des participants autour de la hiérarchisation des enjeux :

Suite au travail de hiérarchisation que les participants ont réalisé, de manière individuelle, **7 enjeux prioritaires** en ressortent :

- Le développement de l'économie sociale et solidaire sous des formes diversifiées
- Les économies d'énergies et la lutte contre le changement climatique
- La maîtrise de l'urbanisation pour une meilleure organisation du territoire portois
- La prise en compte des besoins en logements de tous les portois
- L'amélioration de la vie quotidienne et sociale des personnes en situation de dépendance
- Un maillage de services de proximité diversifiés garants de la qualité de vie des portois
- Le développement de la gouvernance participative, de l'information et de l'éducation au développement durable

Certains enjeux ont été écartés dans la mesure où les participants de l'atelier prospectif ont estimé qu'ils sont, certes importants pour le territoire portois, mais soit qu'ils sont déjà bien pris en compte (projets ou actions en cours, politiques menées) soit qu'ils ne relèvent pas directement des compétences de la commune. En conséquence, ils ne sont pas jugés prioritaires dans le cadre de l'Agenda 21. Les enjeux concernés sont :

- Le développement d'une politique globale culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire portois,
- La limitation des risques d'exclusion du monde du travail.

Enfin, certains enjeux sont écartés par les participants, à savoir :

- Le rééquilibrage des modes de déplacements
- L'amélioration des réseaux de communication, vecteurs de développement mais source de nuisances et de fracture territoriale
- La restauration et la valorisation de la biodiversité et du paysage
- Le maintien de l'attractivité économique du territoire

Les cabinets d'études ont interrogé les participants sur la pertinence de la moindre importance accordée à ces enjeux au regard du diagnostic territorial et de ce qu'ils représentent en terme de développement durable. C'est le cas notamment du développement économique et des déplacements.

D'autres enjeux liés aux problématiques de l'agriculture, des nuisances et risques ou encore de la santé n'apparaissent pas comme des enjeux pour l'Agenda 21 car dépassant le cadre communal ou difficiles à appréhender concrètement dans le cadre de cette procédure.

<b>ENJEUX</b>	
<b>Le développement de l'économie sociale et solidaire sous des formes diversifiées</b>	<b>19</b>
<b>L'économie d'énergie et lutte contre le changement climatique</b>	<b>19</b>
<b>La maîtrise de l'urbanisation pour une meilleure organisation du territoire portois</b>	<b>17</b>
<b>La prise en compte des besoins en logements de tous les portois</b>	<b>14</b>
<b>L'amélioration de la vie quotidienne et sociale des personnes en situation de dépendance</b>	<b>12</b>
<b>Un maillage de services de proximité diversifiés garants de la qualité de vie des portois</b>	<b>12</b>
<b>Le développement de la gouvernance participative, de l'information et de l'éducation au développement durable</b>	<b>12</b>
<b>La limitation des risques d'exclusion du monde du travail</b>	<b>11</b>
<b>Le rééquilibrage des modes de déplacements</b>	<b>10</b>
<b>La restauration et la valorisation de la biodiversité et du paysage</b>	<b>9</b>
<b>Le développement d'une politique globale culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire portois</b>	<b>9</b>
<b>Le maintien de l'attractivité économique du territoire portois</b>	<b>8</b>
<b>L'éducation à la santé et la prévention chez les plus jeunes</b>	<b>7</b>
<b>Le développement d'une agriculture qualitative répondant à une demande de proximité</b>	<b>5</b>
<b>L'amélioration des réseaux de communication, vecteurs de développement mais source de nuisances et de fracture territoriale</b>	<b>4</b>
<b>La réduction des nuisances et de leur impact sur la santé et la sécurité des Portois</b>	<b>3</b>

### 3 – Mise en perspective des deux temps de travail de l'atelier prospectif, analyse au regard des étapes précédentes

On note qu'il émerge de ces deux temps de travail de nombreuses cohérences dans l'appréciation portée sur certains enjeux par les participants et l'analyse faite à partir des quatre critères (cf. tableau ci-dessus). Les cohérences d'appréciation se retrouvent sur :

- La maîtrise de l'urbanisation pour une meilleure organisation
- La restauration et la valorisation de la biodiversité et des paysages
- La prise en compte des besoins en logements de tous les Portois
- L'éducation à la santé et la prévention chez les plus jeunes
- Le développement d'une agriculture qualitative répondant à une demande de proximité
- Un maillage de services de proximité diversifiés garants de la qualité de vie des portois

Toutefois, certaines incohérences sont observées concernant quelques enjeux :

- L'enjeu de l'amélioration des réseaux de communication, vecteurs de développement mais source de nuisances et de fracture territoriale a été largement pointé par l'ensemble des participants comme étant à la fois tendanciel, structurant, bloquant pour le territoire portois au regard notamment de l'avenir incertain de la gare de triage. Or, si l'on se réfère au travail de hiérarchisation des enjeux, cet enjeu n'a pas été jugé d'une importance majeure pour le territoire. Cette contradiction est à soulever dans la mesure où la problématique des transports sur Portes-lès-Valence est très marquée.
- Concernant les enjeux sur les risques d'exclusion du monde du travail et le développement d'une politique culturelle et sportive, on remarque qu'ils sont jugés comme étant tendanciel, structurants et bloquants pour le territoire portois. Effectivement, il est reconnu par tous que le travail, l'accès à la culture et aux sports sont des facteurs forts d'intégration sociale et de prévention de l'exclusion sociale. Toutefois, dans la hiérarchisation, ces enjeux ne figurent pas parmi les plus importants à prendre en compte. Cette contradiction peut s'expliquer par le fait qu'il existe aujourd'hui sur le territoire de Portes-lès-Valence de nombreux acteurs et actions mises en œuvre sur ces questions.
- Enfin, l'enjeu du maintien de l'attractivité économique du territoire portois est considéré comme étant un enjeu à la fois tendanciel, structurant et bloquant et pouvant présenter des risques de rupture pour le territoire alors même qu'il n'est pas jugé prioritaire de la part des participants. Cette contradiction suscite également des interrogations dans la mesure où le développement économique représente un atout essentiel pour le territoire et pour le développement durable de l'agglomération valentinoise dans son ensemble, la commune de Portes y tenant une place importante. Mais peut-être est-ce la formulation littéraire de l'enjeu qui n'a pas permis à celui-ci d'être considéré comme important pour intégrer les travaux menés dans le cadre de l'Agenda 21 ? Peut-être faudrait-il parler du maintien du dynamisme économique du territoire portois plutôt que du maintien de l'attractivité économique ? Il semble toutefois difficile de laisser cet enjeu de côté.

Des incohérences sont également à signaler avec les thématiques prioritaires retenues lors de la précédente session d'ateliers de diagnostic. Il s'agit notamment :

- de l'agriculture et du développement d'une offre locale de produits de qualité
- de la santé et de l'alimentation
- des transports durables

Ces enjeux avaient alors été retenus comme prioritaires. La question de la représentativité des participants peut effectivement être évoquée.

Signalons, enfin, que la sélection des enjeux retenus fait apparaître une part faible accordée aux thématiques environnementales, déjà pointées comme un point faible dans l'analyse des politiques de la commune.

**Le fruit du travail participatif mené lors de cet atelier prospectif sera soumis au Bureau municipal qui doit se réunir le lundi 21 septembre 2009 pour acter définitivement des enjeux qui seront à traiter dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de Portes-lès-Valence.**